



**MAIRIE
DE
TRÉGUNC**

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille treize, le quinze novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur SACRÉ Jean-Claude

Etaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – SCAER JANNEZ Régine - BELLEC Olivier – RIVIERE Marie-Pierre - TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – BOITTIN-BARDOT Elisabeth - DERVOUOT Dominique - BORDENAVE Stéphanie – ORVOEN Véronique – HEMON Franck - DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – FLOCH ROUDAUT Rachel - NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – LE TEXIER Nathalie - ROBIN Yves – VOISIN Valérie - GENTIN Hervé - LE GUILLOU Marthe – LE THOER André – LANCIEN Peggy - CANTIE René.

formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Michel DION

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Yolande BENARD à Peggy LANCIEN

Date de convocation : 8 novembre 2013

Mme Marthe LE GUILLOU est nommée secrétaire de séance.

Objet

**DEMANDE DE
FONDS DE
CONCOURS
AUPRES DE
CONCARNEAU
CORNOUAILLE
AGGLOMERATION**

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 28

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

Monsieur BELLEC, Adjoint au Maire, explique que la Commune sollicite un fonds de concours de 104 297 € afin de financer les travaux de construction de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour l'année 2013.

A cet effet, le montant des dépenses d'investissement budgétisé pour 2013 s'élève à 1 070 134 €/HT. Les travaux ont été réalisés tout au long de l'année conformément au marché public de travaux signé pour la période allant du 3 septembre 2012 au 3 juillet 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter l'obtention de ce fonds de concours auprès de Concarneau Cornouaille Agglomération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 18 novembre 2013

LE MAIRE
Jean-Claude SACRÉ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20131118-DE1315112-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2013
Publication : 18/11/2013